



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 73542

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de séparer les détenus dont la cohabitation présenterait un risque pour la vie de l'un des deux. Il apparaît que de nombreux cas de violence soient notamment apparus ces derniers temps, dont un homicide à la prison de Gradignan. Il s'interroge donc sur les modalités d'affectation des détenus et si des séparations dans certains cas ne pourraient pas être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73542

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1053